

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## 910000\_784826\_499287\_Camping\_Power\_Reinigungskonzentrat

Date de révision: 24.04.2019

Page 1 de 11

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

910000\_784826\_499287\_Camping\_Power\_Reinigungskonzentrat

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation de la substance/du mélange

Agent de nettoyage, alcalin

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Technolit GmbH	
Rue:	Industriestr. 8	
Lieu:	D-36137 Großenlüder	
Téléphone:	+49 (0) 66 48 / 69-0	Téléfax: +49 (0) 66 48 / 69-5 69
e-mail:	info@technolit.de	
Internet:	www.technolit.de	

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

##### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Sodium-metasilicate-5-hydrate

C9-C11 Alcohol, ethoxylated

**Mention** Danger

**d'avertissement:**

**Pictogrammes:**



##### Mentions de danger

H314

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## 910000\_784826\_499287\_Camping\_Power\_Reinigungskonzentrat

Date de révision: 24.04.2019

Page 2 de 11

P310  
P501

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
10213-79-3	Sodium-metasilicate-5-hydrate			1 - <5 %
	229-912-9		01-2119449811-37	
	Met. Corr. 1, Skin Corr. 1B, STOT SE 3; H290 H314 H335			
68439-46-3	C9-C11 Alcohol, ethoxylated			1 - <5 %
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318			
	Amines, C12-C14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides			0,1 - <1 %
	931-292-6		01-2119490061-47	
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H302 H315 H318 H400 H411			
61790-85-0	Amines,N-tallow alkyltrimethylendiethoxylated			0,1 - <1 %
	800-029-6		01-2119962190-43	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A, Eye Dam. 1, STOT RE 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H314 H318 H372 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

#### Information supplémentaire

caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004:

<5 % agents de surface non ioniques, <5 % phosphonates

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Traitement médical nécessaire. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylène glycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

## 910000\_784826\_499287\_Camping\_Power\_Reinigungskonzentrat

Date de révision: 24.04.2019

Page 3 de 11

### **Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles: perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Corrosion cutanée/irritation cutanée.

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant  
Jet d'eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Poudre d'extinction.

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non inflammable. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.  
Combinaison complète de protection.

### **Information supplémentaire**

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7  
Protection individuelle: voir rubrique 8  
Evacuation: voir rubrique 13

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

#### **Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conservé le récipient bien fermé. Conservé sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## 910000\_784826\_499287\_Camping\_Power\_Reinigungskonzentrat

Date de révision: 24.04.2019

Page 4 de 11

personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

### Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agent de nettoyage, alcalin

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
10213-79-3	Sodium-metasilicate-5-hydrate			
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,74 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	1,49 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,74 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	6,22 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1,55 mg/m <sup>3</sup>
61790-85-0	Amines,N-tallow alkyltrimethylenedioxyated			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,12 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,017 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,025 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,007 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,007 mg/kg p.c./jour

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## 910000\_784826\_499287\_Camping\_Power\_Reinigungskonzentrat

Date de révision: 24.04.2019

Page 5 de 11

### Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
10213-79-3	Sodium-metasilicate-5-hydrate	
Eau douce		7,5 mg/l
Eau de mer		1 mg/l
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		1000 mg/l
61790-85-0 Amines,N-tallow alkyltrimethyldiethoxylated		
Eau douce		0,002 mg/l
Eau de mer		0,0002 mg/l
Sédiment d'eau douce		7,5 mg/kg
Intoxication secondaire		0,089 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		1,6 mg/l
Sol		5 mg/kg

### Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

### 8.2. Contrôles de l'exposition



### Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

### Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques

### Protection des mains

Modèle de gants adapté: Caoutchouc butyle (0,7 mm) Temps de pénétration (durée maximale de port) >240 min

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide  
Couleur: incolore

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## 910000\_784826\_499287\_Camping\_Power\_Reinigungskonzentrat

Date de révision: 24.04.2019

Page 6 de 11

Odeur:	caractéristique	
pH-Valeur (à 20 °C):		12,5
<b>Modification d'état</b>		
Point de fusion:		non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		100 °C
Point d'éclair:		non déterminé
<b>Inflammabilité</b>		
solide:		non applicable
gaz:		non applicable
Limite inférieure d'explosivité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:		non déterminé
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>		
solide:		non applicable
gaz:		non applicable
Température de décomposition:		non déterminé
<b>Propriétés comburantes</b>		
Non comburant.		
Pression de vapeur:		non déterminé
Densité (à 20 °C):		1,06 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité:		facilement soluble
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>		
non déterminé		
Coefficient de partage:		non déterminé
Densité de vapeur:		non déterminé
Taux d'évaporation:		non déterminé

### 9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: non déterminé

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Possibilité de réactions dangereuses.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec: Acide, Peroxydes, Comburant.

### 10.4. Conditions à éviter

Forte chaleur / Gel

### 10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de: Acide, Peroxydes, Comburant.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## 910000\_784826\_499287\_Camping\_Power\_Reinigungskonzentrat

Date de révision: 24.04.2019

Page 7 de 11

### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
10213-79-3	Sodium-metasilicate-5-hydrate				
	cutanée	DL50 >5000 mg/kg	Rat		
68439-46-3	C9-C11 Alcohol, ethoxylated				
	orale	DL50 500 mg/kg		ATE	
	Amines, C12-C14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides				
	orale	DL50 1064 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg	Rat		
61790-85-0	Amines,N-tallow alkyltrimethylendiethoxylated				
	orale	DL50 >500 mg/kg	Rat		

### Irritation et corrosivité

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## 910000\_784826\_499287\_Camping\_Power\_Reinigungskonzentrat

Date de révision: 24.04.2019

Page 8 de 11

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
10213-79-3	Sodium-metasilicate-5-hydrate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 210 mg/l	96 h	Brachydanio rerio		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 207 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 1700-4857 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
	Amines, C12-C14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 3,46 mg/l	96 h			
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 0,266 mg/l	72 h			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 3,1 mg/l	48 h			
	Toxicité pour les algues	NOEC 0,067 mg/l	3 d			
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,7 mg/l	21 d			
61790-85-0	Amines,N-tallow alkyltrimethylendiethoxylated					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 0,16 mg/l	72 h	algues	OCDE 201	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,31 mg/l	48 h		OCDE 202	

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
61790-85-0	Amines,N-tallow alkyltrimethylendiethoxylated				
	OECD 301B	>60%	28		
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
61790-85-0	Amines,N-tallow alkyltrimethylendiethoxylated	2,8

#### FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
61790-85-0	Amines,N-tallow alkyltrimethylendiethoxylated	11		

### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

**910000\_784826\_499287\_Camping\_Power\_Reinigungskonzentrat**

Date de révision: 24.04.2019

Page 9 de 11

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

200129 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; fractions collectées séparément (sauf section 15 01); détergents contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1719
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (Sodium-metasilicate-5-hydrate; C9-C11 Alcohol, ethoxylated)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	8
	
Code de classement:	C5
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité dégagée:	E1
Catégorie de transport:	3
N° danger:	80
Code de restriction concernant les tunnels:	E

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: fortement caustique.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## 910000\_784826\_499287\_Camping\_Power\_Reinigungskonzentrat

Date de révision: 24.04.2019

Page 10 de 11

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

##### Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents.

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

##### Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Modifications

Indications de changement: Voir section 2.2; 3.2; 11; 15; 16.

#### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 910000\_784826\_499287\_Camping\_Power\_Reinigungskonzentrat

Date de révision: 24.04.2019

Page 11 de 11

est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur. Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*